

BUSINESS PLAN

Complexe religieux, éducatif, social et communautaire

Mosquée • Daara moderne • École Franco-Arabe • Centre de développement local

Médina Taïba — Commune de Koutal — Département de Kaolack

Promoteur du projet

Cheikh Ibrahim Cissé

Plus connu sous le nom de Jalaloudine

Un projet de foi, d'éducation, de solidarité et de développement durable

Document de présentation — Août 2026 — République du Sénégal

« Quand le fils d'Adam meurt, son œuvre s'arrête sauf dans trois choses : une aumône continue, une science utile dont les gens tirent profit, ou un enfant pieux qui invoque Allah pour lui. »

« Hadith rapporté par Muslim »

Dossier préparé pour les partenaires, mécènes, autorités locales et membres de la diaspora

Fiche synoptique du projet

Intitulé du projet	Complexe religieux, éducatif, social et communautaire de Médina Taïba.
Localisation	Médina Taïba, commune de Koutal, département de Kaolack, région de Kaolack, Sénégal.
Promoteur	Cheikh Ibrahim Cissé, dit Jalaloudine.
TEL	+221 77 777 77 25
Nature du projet	Projet intégré à vocation religieuse, éducative, sociale et communautaire.
Composantes principales	Mosquée, daara moderne, école franco-arabe et centre de développement communautaire.
Capacité cible	<ul style="list-style-type: none"> - Mosquée : 500 fidèles, - Daara moderne : 150 à 200 talibés - Ecole franco-arabe : 200 à 300 élèves à terme.
Objectif global	Faire de Médina Taïba un pôle rural de référence conciliant foi, éducation, protection sociale et développement local durable.
Coût global estimatif	Environ 428 400 000 FCFA pour l'investissement initial.
Budget annuel de fonctionnement	Environ 67 000 000 FCFA.
Financement envisagé	Dons communautaires, participation des fidèles, waqf, mécénat religieux, partenaires humanitaires et islamiques, commune de Koutal, État, diaspora et apport du promoteur.
Phasage indicatif	Phase 1 : fondations, mosquée, forage et clôture ; Phase 2 : daara moderne ; Phase 3 : école franco-arabe.
Impacts attendus	Amélioration de l'accès au culte et à l'éducation, protection des enfants, réduction de la mendicité, création d'emplois locaux, mobilisation de la diaspora et renforcement de la cohésion communautaire.

I. Résumé exécutif

Le présent business plan décrit un projet intégré de développement communautaire à caractère religieux et éducatif à Médina Taïba, village rattaché à la commune de Koutal, dans le département de Kaolack. Le projet comprend trois composantes complémentaires : la construction d'une mosquée, la mise en place d'un Daara moderne (internat coranique réformé) et la création d'une École Franco-Arabe, conçues comme un pôle unique répondant simultanément aux besoins culturels, éducatifs et sociaux de la localité et de son bassin de population environnant.

Le promoteur du projet est Cheikh Ibrahim Cissé, plus connu sous le nom de Jalaloudine. Guide religieux exemplaire, homme de foi, de transmission et d'action communautaire, il s'est toujours distingué par son engagement constant au service de Médina Taïba. Son ambition dépasse la construction d'infrastructures : il souhaite faire du village un espace de savoir, de spiritualité, de solidarité, de dignité et d'opportunités pour les générations présentes et futures.

Le coût global estimatif du projet s'élève à environ 495 400 000 FCFA. Le financement mobilisera un montage mixte : dons communautaires et diaspora, waqf (bien de mainmise pieuse), partenaires religieux et humanitaires (OCI, BID, ONG), subvention de la commune de Koutal et de l'État (ministère de l'Éducation nationale, Direction des Daara), complétés par des activités génératrices de revenus assurant la pérennité du fonctionnement (exploitation agricole, élevage, frais de scolarité modérés).

II. Contexte et justification du projet

II.1 Contexte national

Le Sénégal compte plusieurs milliers de daaras traditionnels accueillant plusieurs centaines de milliers de talibés, souvent dans des conditions précaires (habitat non sécurisé, mendicité, absence d'enseignement formel complémentaire). La loi n°2018-09 portant statut du daara a créé un cadre juridique permettant la modernisation de ces structures : enseignement coranique structuré, hygiène et sécurité, alimentation, et articulation avec l'enseignement franco-arabe ou classique. Le Programme d'Appui à la Modernisation des Daara (PAMOD) et diverses initiatives de l'État et de partenaires techniques et financiers accompagnent cette transition, mais l'offre reste très inférieure aux besoins, en particulier en zone rurale.

II.2 Contexte local

La commune de Koutal se situe dans le département de Kaolack, région du bassin arachidier, une zone rurale à forte tradition religieuse mais confrontée à un déficit chronique d'infrastructures scolaires et culturelles modernes. À Médina Taïba comme dans les villages environnants, les familles doivent souvent confier leurs enfants à des daaras traditionnels éloignés, ou les orienter vers l'école publique classique, sans réelle offre combinant apprentissage du Coran, valeurs religieuses et scolarisation formelle de qualité sur place.

L'absence d'une mosquée moderne suffisamment dimensionnée à Médina Taïba oblige par ailleurs une partie de la population à se déplacer vers les villages voisins pour la prière du vendredi et les grandes occasions religieuses (Tabaski, Korité, Gamou), ce qui freine la structuration d'une vie communautaire et culturelle autonome.

II.3 Diagnostic communautaire

Le diagnostic local met en évidence plusieurs défis : insuffisance d'infrastructures éducatives adaptées, éloignement de certains services, vulnérabilité des enfants confiés à des structures non encadrées, faiblesse des ressources communales, chômage ou sous-emploi des jeunes, manque d'espaces de formation et besoin d'un meilleur accès à l'eau, à l'assainissement et à l'énergie. Le projet intégré répond à ces défis en combinant infrastructures, encadrement humain, gouvernance communautaire et pérennisation financière.

La démarche proposée est participative. Avant le démarrage définitif des travaux, une concertation villageoise devra permettre de confirmer les besoins prioritaires, la capacité d'accueil souhaitée, la contribution des familles, la disponibilité du foncier, les attentes des femmes et des jeunes, ainsi que les modalités de mobilisation des ressortissants vivant hors du village ou à l'étranger.

III. Vision, mission et objectifs

III.1 Vision

Faire de Médina Taïba un pôle religieux et éducatif de référence dans la commune de Koutal, conciliant fidélité aux valeurs islamiques et ouverture sur l'enseignement moderne.

Cette vision élargie intègre quatre dimensions complémentaires : la dimension spirituelle, avec une mosquée vivante et fédératrice ; la dimension éducative, avec un daara moderne et une école franco-arabe de qualité ; la dimension sociale, avec la protection de l'enfance, l'accompagnement des familles et la promotion des valeurs ; et la dimension économique, avec des activités génératrices de revenus capables de soutenir le fonctionnement du complexe.

III.2 Ambition à long terme

À horizon dix ans, Médina Taïba pourra devenir un pôle rural de référence dans la région de Kaolack : un village reconnu pour son attachement à la spiritualité, son effort d'éducation bilingue, son encadrement des talibés, sa capacité à mobiliser la diaspora et son organisation communautaire. Cette ambition permettra d'attirer des partenariats, de retenir les enfants dans un cadre sécurisé, de renforcer la dignité des familles et de créer un modèle reproductible dans d'autres localités.

III.3 Mission

La mission du projet est d'offrir à Médina Taïba et aux villages environnants un cadre intégré de culte, d'éducation, de protection sociale et de développement communautaire, capable

de former des enfants enracinés dans les valeurs islamiques, ouverts aux savoirs modernes et préparés à devenir des citoyens responsables. Il s'agit de mettre à la disposition de la population une mosquée digne et fédératrice, un daara moderne sécurisé, ainsi qu'une école franco-arabe de qualité, afin de répondre simultanément aux besoins spirituels, éducatifs, sociaux et humains de la communauté.

Cette mission repose sur une conviction centrale : le développement durable d'un village commence par l'éducation, la foi, la discipline, la solidarité et la bonne gouvernance. Le complexe projeté ne sera donc pas seulement un ensemble de bâtiments, mais un espace vivant où les enfants apprennent le Coran dans la dignité, acquièrent les connaissances scolaires nécessaires, bénéficient d'un encadrement protecteur et grandissent dans un environnement sain, organisé et porteur d'espérance.

- Renforcer la pratique religieuse collective à travers une mosquée accessible, accueillante et capable de rassembler la communauté autour de la prière, de l'enseignement islamique et des événements religieux.
- Moderniser l'enseignement coranique en assurant aux talibés un hébergement digne, une alimentation régulière, une hygiène suivie, une protection effective et une progression pédagogique structurée.
- Promouvoir une éducation bilingue franco-arabe permettant aux enfants de maîtriser les savoirs religieux tout en accédant aux compétences de base exigées par le système scolaire national.
- Mobiliser les familles, les autorités locales, la diaspora, les partenaires religieux et les bonnes volontés autour d'une œuvre commune, transparente et durable.
- Créer un modèle local reproductible, combinant foi, éducation, protection de l'enfance, gouvernance communautaire et activités génératrices de revenus au service de l'autonomie du village.

III.4 Objectifs spécifiques

1. Construire et équiper une mosquée d'une capacité d'environ 500 fidèles.
2. Mettre en place un Daara moderne internat/externat pour 150 à 200 talibés, avec dortoirs, sanitaires, cuisine collective et salle d'enseignement coranique.
3. Créer une École Franco-Arabe (cycle préscolaire et élémentaire, extensible au moyen) accueillant 200 à 300 élèves à terme.
4. Assurer la formation continue et la rémunération décente du personnel enseignant et religieux.
5. Mettre en place un modèle économique soutenable limitant la dépendance aux dons ponctuels.

IV. Présentation du promoteur

Cheikh Ibrahim Cissé, plus connu sous le nom de Jalaloudine, est le promoteur et l'inspirateur principal du projet. Guide religieux exemplaire, il incarne une autorité morale reconnue,

fondée sur la piété, la proximité avec les populations, l'écoute, la pédagogie et le sens du service. Son action ne se limite pas à l'enseignement religieux : elle s'inscrit dans une vision globale du développement humain, où la foi, l'éducation, la solidarité, la discipline, la responsabilité et le travail constituent les bases d'une communauté forte.

Jalaloudine ne ménage aucun effort pour le développement de son village, Médina Taïba. À travers ce projet, il veut répondre aux besoins les plus concrets de la population : un lieu de culte digne, une éducation coranique moderne et protégée, une école ouverte sur le bilinguisme, des opportunités pour les jeunes, une meilleure organisation communautaire et un cadre de vie plus sain. Sa légitimité repose sur sa capacité à rassembler les familles, les autorités locales, les bonnes volontés, les ressortissants de la diaspora et les partenaires autour d'un objectif commun : bâtir une œuvre durable au service d'Allah et de la communauté.

IV.1 Leadership spirituel et vision de Cheikh Ibrahim Cissé

La vision de Jalaloudine est celle d'un village qui ne dépend pas uniquement des aides extérieures, mais qui organise ses propres ressources, valorise son capital humain et construit progressivement ses infrastructures. Il porte une conviction forte : lorsqu'une communauté est guidée par la foi, l'éducation, l'unité et la transparence, elle peut transformer durablement ses conditions de vie. Le projet de Médina Taïba devient ainsi un symbole d'espoir, de relèvement et d'autonomie locale.

Son exemplarité réside également dans sa disponibilité et son sens du sacrifice. Le projet n'est pas présenté comme une initiative personnelle isolée, mais comme une œuvre collective portée par une figure de confiance. Cheikh Ibrahim Cissé se positionne comme facilitateur, fédérateur et garant moral, afin que chaque contribution, même modeste, soit valorisée et orientée vers l'intérêt général.

V. Description des composantes du projet

V.1 La Mosquée

La mosquée constitue le cœur symbolique et fédérateur du projet. Elle est conçue pour accueillir environ 500 fidèles (300 hommes, 150 femmes, espaces d'ablution séparés), avec un minaret, une salle d'ablutions alimentée par forage, et un espace extérieur ombragé pour les grandes prières collectives (Tabaski, Korité, Vendredi).

- Salle de prière principale climatisée par brassage d'air (ventilateurs/plafonniers).
- Espace réservé aux femmes avec accès indépendant.
- Bloc d'ablutions et sanitaires séparés hommes/femmes.
- Minaret avec système de sonorisation (haut-parleurs pour l'appel à la prière).
- Logement de fonction pour l'imam.

V.2 Le Daara moderne

Le Daara moderne appliquera le référentiel de la loi n°2018-09 : hébergement décent, alimentation régulière, encadrement pédagogique qualifié (maîtres coraniques formés), et progression structurée de la mémorisation du Coran (Hifz), en rupture avec les pratiques de mendicité (mendicité qui sera formellement proscrite au sein du daara).

- Dortoirs séparés par tranche d'âge, literie individuelle, sanitaires et douches en nombre suffisant.
- Cuisine collective et réfectoire, avec cantine assurant au minimum deux repas par jour.
- Salle(s) d'enseignement coranique et infirmerie de premiers soins.
- Point d'eau autonome (forage ou branchement SDE) et système d'assainissement.
- Encadrement par des ustaz qualifiés, formés à la pédagogie moderne du daara (hygiène, protection de l'enfance, premiers secours).

V.3 L'École Franco-Arabe

L'école franco-arabe complète le dispositif en offrant, sur le même site, un enseignement combinant curriculum arabe islamique (langue arabe, éducation religieuse, études islamiques) et curriculum officiel français conforme aux programmes du ministère de l'Éducation nationale, ouvrant la voie aux examens officiels (CFEE, BFEM) au même titre que l'enseignement classique.

- Cycle préscolaire (case des tout-petits) et cycle élémentaire (CI à CM2) en phase 1, extension possible au collège en phase ultérieure.
- 6 salles de classe modulables, bureau de direction, salle des maîtres, bibliothèque.
- Toilettes séparées filles/garçons, point d'eau potable, cour de récréation clôturée.
- Corps enseignant mixte : instituteurs formés pour le français/matières générales, professeurs d'arabe/éducation islamique.

VI. Bénéficiaires cibles et étude de la demande

Le projet cible en priorité les enfants, talibés, élèves, familles et fidèles de Médina Taïba, ainsi que les populations des villages environnants de la commune de Koutal et du département de Kaolack. Dans une région où la population reste très jeune et où les besoins en éducation, protection de l'enfance, encadrement religieux et infrastructures communautaires demeurent importants, le complexe proposé répond à une demande sociale réelle : disposer localement d'un lieu de culte digne, d'un daara moderne sécurisé et d'une école franco-arabe accessible.

Les bénéficiaires cibles ne se limitent donc pas aux apprenants inscrits dans le daara ou dans l'école. Le projet profitera également aux familles qui recherchent une alternative éducative de proximité, aux femmes qui bénéficieront d'un espace de prière et d'activités communautaires, aux jeunes mobilisés autour des travaux et des activités génératrices de

revenus, aux leaders religieux chargés de l'animation spirituelle, ainsi qu'aux autorités locales qui disposeront d'un projet structurant contribuant à l'amélioration du cadre de vie et à la cohésion sociale.

VI.1 Bénéficiaires directs

- Les talibés accueillis au daara moderne, estimés à terme entre 150 et 200 enfants, qui bénéficieront d'un cadre sécurisé, d'un hébergement digne, d'une alimentation régulière, d'un suivi pédagogique et d'une protection contre la mendicité et les formes de vulnérabilité.
- Les élèves de l'école franco-arabe, estimés à terme entre 200 et 300 apprenants, qui auront accès à un enseignement bilingue combinant valeurs islamiques, langue arabe, français, mathématiques, sciences, citoyenneté et ouverture vers les examens officiels.
- Les fidèles de Médina Taïba et des villages voisins, notamment les hommes, les femmes, les personnes âgées et les jeunes, qui disposeront d'une mosquée fonctionnelle pour les prières quotidiennes, la prière du vendredi et les grandes célébrations religieuses.
- Les familles des apprenants, qui verront leurs charges de déplacement réduites et pourront suivre plus facilement le parcours religieux, scolaire, sanitaire et social de leurs enfants.

VI.2 Bénéficiaires indirects

- Les femmes de la communauté, qui pourront participer davantage aux activités religieuses, éducatives et sociales grâce à un espace adapté et à une meilleure organisation communautaire.
- Les jeunes du village, qui pourront bénéficier d'opportunités temporaires pendant la construction, puis d'activités liées à l'entretien, à l'agriculture, à l'élevage, à l'aviculture, à la gestion et à l'animation du complexe.
- Les artisans, fournisseurs, ouvriers et petits entrepreneurs locaux, qui seront sollicités pour les travaux, les équipements, la restauration, le transport, l'entretien et les services connexes.
- La diaspora originaire de Médina Taïba, qui disposera d'un cadre clair et transparent pour contribuer à une œuvre collective visible, mesurable et durable.

VI.3 Étude de la demande et justification sociale

La demande potentielle repose sur plusieurs facteurs : la jeunesse de la population, le besoin de scolarisation de proximité, l'attachement des familles à l'enseignement coranique, la volonté croissante de sécuriser les conditions de vie des talibés et l'insuffisance d'infrastructures éducatives intégrées dans les zones rurales. La région de Kaolack présente une proportion importante d'enfants de moins de 15 ans, ce qui confirme l'importance d'investir dans des dispositifs éducatifs et sociaux adaptés aux réalités locales.

Il est recommandé, en phase préparatoire, de conduire un recensement communautaire détaillé auprès des chefs de famille, des imams, des maîtres coraniques, des associations de femmes, des jeunes, des chefs de village et des ressortissants de la diaspora. Ce recensement devra préciser le nombre d'enfants scolarisables, le nombre de talibés potentiels, les attentes des parents, la capacité contributive des ménages, les besoins spécifiques des filles et des garçons, ainsi que les villages prioritaires à couvrir.

VII. Montage juridique et institutionnel

Le cadre juridique recommandé repose sur trois piliers :

1. Une association religieuse et culturelle (loi n°68-08 du 26 mars 1968 relative aux associations, régime de l'association loi 1901 adapté) portant la gestion de la mosquée et l'administration générale du site.
2. L'enregistrement du daara moderne auprès de la Direction des Daara (Ministère en charge de l'Éducation nationale / du Renouveau du service public) conformément à la loi n°2018-09, ouvrant droit à un accompagnement technique et, potentiellement, à des subventions publiques (cantine, kits pédagogiques).
3. L'agrément de l'école franco-arabe auprès de l'Inspection d'Académie de Kaolack, condition nécessaire pour que les élèves puissent se présenter aux examens officiels (CFEE, BFEM).

Un titre de propriété ou une attestation d'affectation du terrain (délibération du conseil municipal de Koutal ou acte du chef de village validé par la sous-préfecture) devra être sécurisé avant tout investissement, afin d'éviter tout litige foncier ultérieur.

VIII. Ressources humaines

Poste	Effectif estimé	Phase de recrutement
Imam ratib	1	Phase 1
Maîtres coraniques (ustaz)	4	Phase 1-2
Instituteurs (français)	6	Phase 2-3
Professeurs d'arabe / éducation islamique	3	Phase 2-3
Directeur d'école	1	Phase 2
Cuisinière(s) / intendance daara	3	Phase 1
Gardien / agent d'entretien	2	Phase 1
Comptable / gestionnaire administratif	1	Phase 1

La sélection des maîtres coraniques et enseignants devra privilégier des profils formés (idéalement issus des instituts de formation de maîtres coraniques, type Daara moderne pilotes ou instituts islamiques reconnus) et acceptant une charte de bonne conduite excluant explicitement toute forme de mendicité imposée aux enfants.

IX. Plan de mise en œuvre — chronogramme indicatif

IX.1 Phase 1 — Fondations et mosquée

- Sécurisation foncière et études techniques (topographie, plans, devis).
- Construction de la mosquée (gros œuvre et second œuvre).
- Forage et clôture du site global.
- Mise en service de la mosquée.

IX.2 Phase 2 — Daara moderne

- Construction des dortoirs, sanitaires, cuisine et salle d'enseignement coranique.
- Recrutement et formation des ustaz.
- Ouverture du daara avec une première cohorte de talibés.

IX.3 Phase 3 — École Franco-Arabe

- Construction des salles de classe et annexes administratives.
- Agrément auprès de l'Inspection d'Académie de Kaolack.
- Recrutement du corps enseignant et rentrée scolaire inaugurale.

Les phases se chevauchent volontairement afin de limiter les délais globaux et de permettre une montée en charge progressive du financement, plutôt qu'un décaissement unique difficile à mobiliser.

IX.4 Feuille de route détaillée et livrables

La mise en œuvre sera organisée autour de livrables précis : dossier foncier sécurisé, plans architecturaux, devis détaillés, comité de pilotage installé, compte bancaire dédié, convention de partenariat avec les autorités éducatives, règlement intérieur du daara, charte de protection de l'enfance, manuel de procédures financières, plan de communication, tableau de suivi des contributions et rapports trimestriels aux donateurs.

Chaque phase devra être clôturée par une réception technique et communautaire. Les entreprises seront sélectionnées sur la base de devis comparatifs et d'engagements de qualité. Les paiements devront être fractionnés selon l'avancement réel des travaux afin de limiter les risques financiers. Cette méthode renforcera la confiance des partenaires et démontrera le sérieux du portage assuré par Cheikh Ibrahim Cissé (Jalaloudine).

X. Plan financier

X.1 Coût global d'investissement

Composante	Montant (FCFA)	% du total
Études, plans, sécurisation foncière	8 000 000	2%
Mosquée (gros œuvre, finitions, minaret, mobilier)	200 000 000	46%
Daara moderne (dortoirs, cuisine, sanitaires, salle coranique)	50 000 000	12%
École franco-arabe (6 salles + bureau + toilettes)	65 000 000	15%
Forage, réseau d'eau et assainissement	25 000 000	6%
Électrification / kit solaire	18 000 000	4%
Clôture et aménagements extérieurs	20 000 000	5%
Mobilier et équipements pédagogiques	22 000 000	5%
Imprévus (5%)	20 400 000	5%
TOTAL	428 400 000	100%

Ces montants sont des estimations de cadrage basées sur des ratios de construction courants en zone rurale sénégalaise.

X.2 Sources de financement envisagées

Source	Nature	Part indicative
Dons communautaires (Médina Taïba et villages voisins)	Numéraire, main-d'œuvre, matériaux	5%
Participation des Sénégalais (en particulier les fidèles de Cheikh Ibrahim Cissé)	Numéraire, collecte ciblée	20%
Waqf / mécénat religieux (particuliers, notables)	Don ou financement dédié à la mosquée	40%
Partenaires humanitaires et islamiques (OCI, BID, ONG confessionnelles)	Subvention ou cofinancement	10%

Source	Nature	Part indicative
Commune de Koutal / État (PAMOD, PACASEN, fonds de dotation)	Subvention publique	20%
Apport du promoteur et comité de pilotage	Fonds propres, avance de trésorerie	5%

Un compte bancaire ou de microfinance dédié au projet sera ouvert, avec une gouvernance financière transparente (comité de suivi, rapports périodiques aux donateurs), condition souvent déterminante pour mobiliser les partenaires institutionnels et la diaspora.

X.3 Budget de fonctionnement annuel prévisionnel

Poste de charge	Montant annuel (FCFA)
Salaires personnel enseignant et religieux	28 800 000
Alimentation des talibés (daara)	18 000 000
Salaires personnels d'appui (cuisine, gardiennage, entretien)	7 200 000
Entretien des bâtiments et équipements	4 000 000
Eau, électricité, carburant groupe/pompe	3 500 000
Fournitures pédagogiques et religieuses	3 000 000
Frais administratifs et divers	2 500 000
TOTAL FONCTIONNEMENT ANNUEL	67 000 000

X.4 Modèle de pérennisation financière

Pour limiter la dépendance aux dons ponctuels, le fonctionnement courant devra progressivement s'appuyer sur des ressources propres récurrentes :

- Frais de scolarité modérés et échelonnés pour l'école franco-arabe, avec système de bourses ou d'exonération partielle pour les familles les plus démunies (péréquation interne).
- Contribution symbolique et volontaire des familles de talibés au daara (numéraire ou en nature), sans jamais recourir à la mendicité des enfants.
- Exploitation d'un champ agricole communautaire (arachide, mil, maraîchage) sur une parcelle annexe si disponible, avec les talibés associés comme activité éducative et non comme travail forcé.

- Embouche ovine et bovine.
- Aviculture.
- Collecte régulière de la zakat, sadaqa et dons du vendredi, gérée de manière transparente par le comité de gestion de la mosquée.

X.5 Stratégie de mobilisation des partenaires

La mobilisation des partenaires devra s'appuyer sur un dossier clair, crédible et bien présenté. Les cibles prioritaires sont : les familles originaires de Médina Taïba, la diaspora, les associations islamiques, les fondations caritatives, les ONG intervenant dans l'éducation, les programmes publics de modernisation des daaras, les collectivités territoriales, les entrepreneurs locaux, les commerçants et les bonnes volontés sensibles à l'éducation religieuse et à la protection des enfants.

Une campagne de levée de fonds pourra être organisée par lots : financement d'un mètre carré de mosquée, parrainage d'un lit de dortoir, prise en charge d'un talibé, équipement d'une salle de classe, don de livres, contribution au forage, appui à l'énergie solaire ou financement d'une bourse scolaire. Cette approche permet à chaque donateur de visualiser concrètement l'impact de sa contribution.

XI. Impact social et économique attendu

- Réduction de la mendicité infantile liée aux daaras traditionnels non encadrés.
- Amélioration de l'accès à une éducation religieuse et formelle de qualité pour les enfants de Médina Taïba et des villages voisins.
- Valorisation du rôle de Cheikh Ibrahim Cissé dit Jalaloudine comme guide religieux, rassembleur communautaire et promoteur d'un développement fondé sur la foi, le savoir et la solidarité.
- Structuration d'une vie communautaire et culturelle autonome autour de la mosquée.
- Création d'emplois locaux directs (enseignants, personnel d'appui) et indirects (fournisseurs, artisans lors de la construction).
- Renforcement du lien entre la diaspora originaire du village et sa communauté d'origine, via la contribution au projet.

XII. Gouvernance, transparence et redevabilité

La gouvernance du projet constitue une condition essentielle de réussite. Le leadership de Cheikh Ibrahim Cissé (Jalaloudine) doit être accompagné d'un dispositif de gestion formalisé comprenant un comité de pilotage, une commission financière, une commission technique, une commission pédagogique et une commission sociale. Chaque commission disposera d'attributions précises et rendra compte périodiquement au comité de pilotage.

Les principes de gestion seront les suivants : séparation des fonctions d'ordonnateur et de trésorier, justificatifs obligatoires pour chaque dépense, publication périodique des contributions reçues, comptes rendus de réunion, archivage des devis et factures, audit communautaire annuel et communication transparente avec les donateurs. Cette rigueur renforcera la confiance autour de l'œuvre portée par le promoteur.

XIII. Analyse des risques et mesures de mitigation

Risque	Niveau	Mesure de mitigation
Sécurisation foncière et conformité administrative	Faible	Le projet bénéficie déjà d'une délibération du maire confirmant l'affectation du site.
Mobilisation insuffisante des financements	Élevé	Réaliser le projet par phases, diversifier les sources de financement, lancer une collecte structurée par lots, produire des rapports périodiques et communiquer régulièrement avec la diaspora, les mécènes et les partenaires institutionnels.
Retard dans les études techniques et les autorisations de construire	Moyen	Mandater rapidement un technicien pour les plans, devis, métrés et dossier d'autorisation ; associer la commune, le service d'urbanisme et les autorités administratives dès la phase préparatoire.
Difficulté à recruter du personnel qualifié en zone rurale	Moyen	Nouer des partenariats avec des instituts de formation de maîtres coraniques, l'Inspection d'Académie de Kaolack et les réseaux d'enseignants franco-arabes ; prévoir des conditions de travail attractives.
Retard d'agrément administratif de l'école ou du daara	Moyen	Anticiper les démarches auprès de l'Inspection d'Académie, de la Direction des Daara et des services compétents ; constituer un dossier complet incluant plans, gouvernance, personnel, sécurité, hygiène et projet pédagogique.
Faible recouvrement des contributions scolaires ou communautaires	Moyen	Mettre en place un barème progressif, des paiements échelonnés, un fonds de solidarité pour les familles vulnérables et des activités génératrices de revenus pour réduire la pression sur les ménages.

Risque	Niveau	Mesure de mitigation
Risque de gouvernance et de transparence financière	Moyen	Mettre en place un comité de pilotage multi-acteurs, un compte dédié, des rapports financiers périodiques, des justificatifs systématiques, une validation collective des dépenses et une communication publique aux donateurs.

XIV. Plan de communication et plaidoyer

Le plan de communication devra raconter l'histoire du projet de manière simple, sincère et mobilisatrice. Il mettra en avant la foi, la dignité, l'éducation, la protection des enfants et l'engagement de Cheikh Ibrahim Cissé (Jalaloudine) pour Médina Taïba. Les supports visés sont : brochure de présentation, résumé exécutif de deux pages, vidéos courtes, messages audios en wolof et en français, affiches de collecte...

Le plaidoyer institutionnel devra cibler l'Inspection d'Académie de Kaolack, les services de l'éducation, la commune, les partenaires islamiques, les ONG et les programmes publics. L'objectif est de positionner le complexe de Médina Taïba comme un projet pilote rural aligné sur la modernisation des daaras, l'éducation bilingue, la protection de l'enfance et le développement local.

XV. Annexes opérationnelles

Les annexes suivantes complètent le business plan afin de transformer le document en dossier de présentation complet, utilisable devant les partenaires, les autorités administratives, les bailleurs, les mécènes, les associations islamiques et la diaspora. Elles permettent de préciser les responsabilités, la planification, le suivi, le financement, la communication et les mécanismes de durabilité du projet.

XV.1 Organigramme de gouvernance proposé

Le comité de pilotage sera présidé par Cheikh Ibrahim Cissé dit Jalaloudine, garant moral et spirituel du projet. Il sera assisté d'un bureau exécutif composé d'un coordonnateur général, d'un secrétaire administratif, d'un trésorier, d'un responsable technique, d'un responsable pédagogique, d'un responsable social et d'un chargé des relations avec la diaspora. Cette organisation permettra de répartir les responsabilités tout en conservant une vision unifiée autour du promoteur.

Les commissions spécialisées auront des missions pratiques : la commission technique suivra les plans, les devis, les travaux et les réceptions ; la commission financière contrôlera les entrées et sorties de fonds ; la commission pédagogique préparera les contenus d'enseignement et le recrutement ; la commission sociale veillera à la protection des enfants,

à l'hygiène, à la santé et au lien avec les familles ; la commission communication documentera les avancées et rendra compte aux contributeurs.

XV.2 Cadre logique simplifié

Objectif global	Faire de Médina Taïba un pôle religieux, éducatif et communautaire durable.
Résultat 1	Une mosquée fonctionnelle, accueillante et fédératrice est construite.
Résultat 2	Un daara moderne sécurisé accueille les talibés dans des conditions dignes.
Résultat 3	Une école franco-arabe offre une éducation bilingue et ouverte sur les examens officiels.
Résultat 4	Un mécanisme de gouvernance transparente renforce la confiance des partenaires.

XV.3 Plan de suivi-évaluation

Le suivi-évaluation permettra de mesurer l'avancement du projet et d'anticiper les difficultés. Les indicateurs principaux seront : montant des fonds mobilisés, pourcentage d'avancement des travaux, nombre de salles construites, nombre de talibés inscrits, nombre d'élèves scolarisés, taux de fréquentation de la mosquée, nombre de rapports financiers publiés, nombre de réunions du comité de pilotage, satisfaction des familles et taux de contribution communautaire.

Un rapport trimestriel sera préparé et présenté à la communauté. Il précisera les activités réalisées, les dépenses engagées, les difficultés rencontrées, les décisions prises et les besoins restants. Cette discipline de suivi renforcera la crédibilité de Jalaloudine et du comité de pilotage auprès des donateurs actuels et futurs.

XV.4 Argumentaire pour les bailleurs et mécènes

Le projet présente trois arguments majeurs pour les partenaires. Premièrement, il répond à un besoin réel en matière d'éducation, de spiritualité et de protection des enfants. Deuxièmement, il est porté par un guide religieux respecté, Cheikh Ibrahim Cissé dit Jalaloudine, dont l'engagement personnel constitue une garantie morale forte. Troisièmement, il combine investissement social et durabilité économique grâce aux contributions communautaires, aux activités génératrices de revenus et à la mobilisation régulière de la diaspora.

Le partenaire qui appuie ce projet ne finance pas seulement des bâtiments. Il accompagne une transformation communautaire structurée : des enfants mieux encadrés, une jeunesse mieux formée, un village mieux organisé, une foi vécue dans la dignité et une communauté capable de prendre en main son développement. Le projet permet ainsi de conjuguer sadaqa jariya, impact social et renforcement durable du tissu local.

XV.5 Fiches de responsabilités clés

Le promoteur assure l'orientation spirituelle et stratégique. Le coordonnateur général anime les réunions, prépare les plans d'action et veille à la cohérence des activités. Le trésorier tient les comptes, conserve les justificatifs et présente les états financiers. Le responsable technique suit les travaux et vérifie la qualité des réalisations. Le responsable pédagogique coordonne les programmes, les enseignants et les relations avec l'administration scolaire. Le responsable social veille à la protection des enfants, à l'hygiène, à la santé et au dialogue avec les familles.

— *Fin du document* —